

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie, le lundi 15 janvier 2024 à 19 h, à laquelle sont présents le maire Roch Carpentier et les conseillers messieurs Gilles Courchain et Yves Morin ainsi que les conseillères mesdames Linda Lirette, Mélanie Renaud et Sylvie Leclair formant quorum sous la présidence du maire. Le conseiller Hugo Carle a motivé son absence

Madame Jodane Courchesne, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

**1.1 Ouverture de l'assemblée
2024-01-R12687**

Yves Morin appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

**1.2 Adoption de l'ordre du jour
2024-01-R12688**

Linda Lirette appuyée de Mélanie Renaud propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que certains points soient ajoutés :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes et procès-verbaux
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 décembre 2023
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 décembre 2023 (Budget et PTI)
 - 2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 décembre 2023 (Avis de motion, Projet règlement taxation et Salaires 2023)
 - 2.4 Adoption des comptes payés et à payer de la période
3. Parole au public et période de questions
4. Administration
 - 4.1 Dons 2024
 - 4.2 Adhésions 2024
 - 4.3 Adoption du Règlement 331-23 : Règlement décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2024
 - 4.4 Avis de motion pour un règlement concernant les heures d'ouvertures du bureau municipal
 - 4.5 Adoption du projet de règlement numéro 332-24 : Règlement concernant les heures d'ouverture du bureau municipal
 - 4.6 Horaire des séances 2024 - Modification
5. Incendie et sécurité publique
 - 5.1 Chemin Poirier – Borne sèche
6. Travaux publics
 - 6.1 Demande Bouchette – Réparation surface de roulement
7. Hygiène du milieu et environnement
 - 7.1 Engagement avec ÉEQ
8. Urbanisme et développement économique/touristique
 - 8.1 Permis et certificat – Tarification
 - 8.2 Avis de motion pour le règlement concernant les nuisances
 - 8.3 Adoption du projet de règlement numéro 2024-001 : Règlement concernant les nuisances
9. Loisirs, culture et bibliothèque
10. Responsabilité sociale
11. Varia, correspondances et autres
 - 11.1 Demande de commandite – La Québécoise
12. Parole au public et période de questions
13. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption des comptes et des procès-verbaux

**2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 décembre 2023
2024-01-R12689**

Sylvie Leclair appuyée de Mélanie Renaud propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 décembre 2023 (Budget et PTI)
2024-01-R12690**

Gilles Courchesne appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 décembre 2023 (Avis de motion, Projet règlement taxation et Salaires 2024)
2023-01-R12691**

Linda Lirette appuyée de Gilles Courchain propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2.4 Adoption des comptes payés et à payer de la période
2024-01-R12692**

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés totalise 341 886,21 \$ et se détaille comme suit :

Comptes payés :	116 415,68 \$
Comptes à payer :	177 653,11 \$
Salaires :	47 817,42 \$

EN CONSÉQUENCE, Yves Morin appuyé de Gilles Courchain propose et il est résolu d'approuver la liste des déboursés et des comptes à payer tel que présentée.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

3.0 Parole au public

4.0 Administration

4.1 Dons 2024
2024-01-R12693

Mélanie Renaud appuyée de Yves Morin propose et il est résolu de procéder à l’adoption du tableau des dons accordés pour 2024.

Liste des dons accordés par le conseil pour l’année financière
2024

DONS ACCORDÉS	
DESCRIPTION	MONTANT
O.P.P. École Laval	850,00
Clinique santé de Gracefield	500,00
Carrefour jeunesse emploi	500,00
Clinique santé Haute-Gatineau	500,00
Fondation Jean-Claude Branchaud (golf)	125,00
Club Richelieu La Québécoise	500,00
Chambre de commerce (golf)	175,00
Feuillet paroissial	200,00
Croix-Rouge (entente)	180,00
Centraide	200,00
Club FADOQ	300,00
Fondation des bourses de la relève	500,00
Petits déjeuners – École Laval	150,00
Chevalier de Colomb (semences)	200,00
Fondation centre de santé Vallée-de-la-Gatineau	125,00
Opération Nez rouge	50,00
Étudiant finissant de la municipalité	150,00
Municipalité de Blue Sea (golf)	50,00
Déjeuner aux crêpes des belles-soeurs	100,00
Centre de pédiatrie sociale	500,00
La note verte	250,00

Fibrose Kystique	500,00
TOTAL	6 605,00

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

4.2 Adhésions 2024
2024-01-R12694

Sylvie Leclair appuyée de Gilles Courchaine propose et il est résolu de procéder à l'adoption du tableau des adhésions accordées pour 2024.

ADHÉSIONS 2024
Union des Municipalités du Québec (UMQ)
Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ)
Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ)
Conseil Québécois du Loisir (CQL)
Fédération Québécoise de la Marche
Tourisme Outaouais
Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau
Fédération Québécoise des Intervenants en Sécurité Incendie (FQISI)
Chambre de commerce de Maniwaki
Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ)
Loisir sport Outaouais
Association des travaux publics du Québec

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**4.3 Adoption du Règlement 331-23 : Règlement décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2024
2024-01-R12695**

Linda Lirette appuyée de Mélanie Renaud propose et il est résolu d'adopter le Règlement 331-23; Règlement décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2024.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**4.4 Avis de motion pour un règlement concernant les heures d'ouverture du bureau municipal
2024-01-R12696**

Avis de motion est lancé par le conseiller Gilles Courchainé que lors d'une session ultérieure il y aura présentation et adoption d'un projet de règlement concernant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**4.5 Adoption du projet de Règlement 332-24 : Règlement concernant les heures d'ouverture du bureau municipal
2024-01-R12697**

Sylvie Leclair appuyée de Mélanie Renaud propose et il est résolu d'adopter le projet de Règlement 332-24; Règlement concernant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**4.6 Horaire des séances 2024 – Modification
2024-01-R12698**

Mélanie Renaud appuyée de Yves Morin propose et il est résolu d'adopter l'horaire modifié des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024.

15 janvier
5 février
4 mars
2 avril (mardi)
6 mai
3 juin
2 juillet (mardi)
5 août
3 septembre (mardi)
7 octobre
4 novembre
2 décembre

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

5.0 Incendie et sécurité publique

5.1 Chemin Poirier – Borne sèche

NOTE : La résolution no. 2023-09-R12595 a été adopté le 5 septembre 2023 concernant ce dossier.

6.0 Travaux publics

**6.1 Demande Bouchette – Réparation surface de roulement
2024-01-R12699**

Yves Morin appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu de demander à la Municipalité de Bouchette d’effectuer les travaux de réparations sur la surface de roulement du pont au Post Creek reliant la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et celle de Bouchette. Il est également résolu que la municipalité s’engage à défrayer 50% du coût de ces travaux.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

7.0 Hygiène du milieu & environnement

**7.1 Engagement avec ÉEQ
2024-01-12700**

Considérant l’annonce du gouvernement de son intention de moderniser le système de collecte sélective;

Considérant que le règlement concernant la modernisation du système de collecte sélective a été adoptée le 7 juillet 2022 par le gouvernement;

Considérant que le gouvernement a désigné « Éco Entreprise Québec » (ÉEQ) pour la gestion de la collecte sélective pour une durée de 5 ans;

Considérant que les municipalités de la MRCVG doivent créer des regroupements afin de signer un contrat d’entente avec ÉEQ;

Considérant que le délai prescrit est très court, soit le 21 janvier 2024;

En conséquence, sur la proposition de Linda Lirette, appuyée par Sylvie Leclair, il est résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

Que la municipalité de Bouchette s’engage à se regrouper afin de signer l’entente de partenariat avec Éco Entreprise Québec;

Que la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à ce dossier.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

8.0 Urbanisme et développement économique/touristique

**8.1 Permis et certificat – Tarification
2024-01-R12701**

Gilles Courchaine appuyé de Yves Morin propose et il est résolu d’approuver le tableau des tarifications concernant les permis et certificats présenté ci-dessous.

Catégories	Description	Tarification en vigueur
Certificats d’autorisation	Installations sanitaires et piscines	50\$
Permis	Rénovation, bâtiment accessoire,	50\$

	agrandissement, piscine etc.	
	Nouvelle construction - résidentiel	150\$
	Nouvelle construction – autre (commerciale)	250\$
Certificat d’occupation	Le droit d’occuper un bâtiment (tout ce qui est nécessaire à l’habitation)	50\$

La conseillère Sylvie Leclair mentionne son désaccord sur ce point.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

**8.2 Avis de motion pour le règlement concernant les nuisances
2024-01-R12702**

Avis de motion est lancé par la conseillère Linda Lirette que lors d’une session ultérieure il y aura présentation et adoption d’un projet de règlement concernant les nuisances.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

**8.3 Adoption du projet de règlement numéro 2024-001 : Règlement concernant les nuisances
2024-01-R12703**

Mélanie Renaud appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d’adopter le projet de Règlement 2024-001 : Règlement concernant les nuisances.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

9. Loisirs, culture et bibliothèque

10. Responsabilité sociale

11. Varia, correspondances & autres

12. Parole au public et période de questions

**13. Levée de l’assemblée
2024-01-R12704**

Yves Morin appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu que la présente session soit levée à 19h09.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière